

SESSION 2013

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL

ÉPREUVE DE CULTURE MUSICALE ET ARTISTIQUE

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Le diapason mécanique est autorisé.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Ⓐ

Après avoir souligné que « *l'œuvre est au centre de l'éducation musicale* », le préambule du programme de l'enseignement de l'éducation musicale au collège précise : « *Qu'on l'analyse, qu'on la mette en perspective ou qu'on interprète certains de ses éléments, [l'œuvre] révèle peu à peu des significations insoupçonnées. Connaître une œuvre musicale et, plus généralement, construire une culture artistique au collège, c'est découvrir des techniques plus ou moins complexes, les mettre en relation avec des contextes politiques, religieux, sociaux et expérimenter la portée de l'art en multipliant et en organisant les expériences musicales* » .

Vous commenterez et développerez cette citation en vous appuyant d'une part sur l'étude et la mise en relation des documents proposés, d'autre part sur des références musicales et artistiques de votre choix.

Documents identifiés proposés par le sujet

- Enregistrement : **Jean-Baptiste Lully, Atys, Prologue** (extrait), 1676 - 1'48

PROLOGUE

Le théâtre représente le palais du temps,
où ce dieu paroist au milieu des douze
heures du jour, et des douze heures de la nuit.

LE TEMPS

*En vain j'ay respecté la celebre memoire
des heros des siecles passez ;
c' est en vain que leurs noms si fameux
dans l' histoire,*

*du sort des noms communs ont esté dispensez :
nous voyons un heros dont la brillante gloire
les a presque tous effacez.*

CHŒUR DES HEURES

*Ses justes loix,
ses grands exploits
rendront sa memoire éternelle :
chaque jour, chaque instant
adjouste encor à son nom esclattant
une gloire nouvelle.*

- Enregistrement : **Jean-Sébastien Bach, Cantate BWV 147 Herz und Mund und Tat und Leben, Aria n°9 Ich will von Jesu**, 1723 – 2'33

*Ich will von Jesu Wundern singen
Und ihm der Lippen Opfer bringen,
Er wird nach seiner Liebe Bund
Das schwache Fleisch, den irdschen Mund
Durch heiliges Feuer kräftig zwingen*

Je chanterai les miracles de Jésus,
Je lui apporterai l'offrande de mes lèvres,
L'alliance de son amour
Confénera la force, par le feu sacré,
À la faible chair et la terrestre bouche

- Enregistrement : **Bonsoir m'amour, interprétation de Jean Sablon, 1950 – 2'18**

Composée par Adhémar Sablon sur des paroles de Raoul Le Peltier en 1911, cette chanson est un des grands succès populaires de l'avant-première guerre mondiale.

- Enregistrement : **Dimitri Chostakovitch, Symphonie n°11 « L'année 1905 », opus 103, IV- Allegro non troppo** (extrait), 1957 – 2'57

NB : présentés dans cet ordre et séparés par quelques secondes de silence, ces quatre enregistrements seront diffusés en un seul ensemble :

- deux fois successivement quinze minutes après le début de l'épreuve;
- une troisième fois deux heures après le début de l'épreuve;
- une dernière fois, une heure avant la fin de l'épreuve.

- Partition : *La chanson de Craonne*, texte anonyme composé en 1917 sur l'air de *Bonsoir m'amour*

Couplet 1

Quand au bout d'huit jours, le r'pos ter - mi - né on va r'pren-dre les tran -
 chées — no - tre place est si u - ti - le que sans nous on prend la pi -
 le. Mais c'est bien fi - ni, on en a as - sez per - sonn' ne veut plus mar cher, — et
 le coeur bien gros, comm' dans un san glot on dit a - dieu aux civ' lots. — Mê -
 me sans tam - bour, mê - me sans trom - pette on s'en va là - haut en bais-sant la tête.

Refrain

A - dieu la vie, a - dieu l'a - mour a - dieu tou - tes les femmes
 — c'est bien fi - ni, c'est pour tou - jours de cet - te guerre in - fâ -
 me. C'est à Cra - onne, sur le pla - teau qu'on doit lais - ser sa peau —
 — car nous som-mes tous con-dam - nés, nous som-mes les sa - cri - fiés. —

Couplet 2

Huit jours de tranchées, huit jours de souffrance,
 Pourtant on a l'espérance
 Que ce soir viendra la r'lève
 Que nous attendons sans trêve.
 Soudain, dans la nuit et dans le silence,
 On voit quelqu'un qui s'avance,
 C'est un officier de chasseurs à pied,
 Qui vient pour nous remplacer.
 Doucement dans l'ombre, sous la pluie qui tombe
 Les petits chasseurs vont chercher leurs tombes.

Couplet 3

C'est malheureux d'voir sur les grands boulevards
 Tous ces gros qui font leur foire ;
 Si pour eux la vie est rose,
 Pour nous c'est pas la mêm' chose.
 Au lieu de s'cacher, tous ces embusqués,
 F'raient mieux d'monter aux tranchées
 Pour défendr' leurs biens, car nous n'avons rien,
 Nous autr's, les pauvr's puotins.
 Tous les camarades sont enterrés là,
 Pour défendr' les biens de ces messieurs-là.

Refrain 2

Ceux qu'ont l'pognon, ceux-là r'viendront,
 Car c'est pour eux qu'on crève.
 Mais c'est fini, car les trouffions
 Vont tous se mettre en grève.
 Ce s'ra votre tour, messieurs les gros,
 De monter sur l'plateau,
 Car si vous voulez la guerre,
 Payez-la de votre peau !

- **Philippe Beaussant, *Le chant d'Orphée selon Monteverdi*, Fayard, 2002, (extrait)**

Car Vincenzo [Gonzaga], au retour de Florence, passionné comme il l'est de théâtre et de musique, lui passera commande, pour qu'il ne soit pas dit qu'on fait moins bien chez lui que chez son beau-frère. Avec la même roublardise qu'Henriette d'Angleterre commandant en même temps une Bérénice à Corneille et à Racine, bien sûr sans le leur dire, le duc fait traiter le même sujet : qu'à Euridice réponde Orfeo.

- **Jean-Pierre Claris de FLORIAN (1755-1794), fable L'aveugle et le paralytique**

L'aveugle et le paralytique

Aidons-nous mutuellement,
La charge des malheurs en sera plus légère ;
Le bien que l'on fait à son frère
Pour le mal que l'on souffre est un
soulagement.
Confucius l'a dit ; suivons tous sa doctrine.
Pour la persuader aux peuples de la Chine,
Il leur contait le trait suivant.

Dans une ville de l'Asie
Il existait deux malheureux,
L'un perclus, l'autre aveugle, et pauvres tous
les deux.
Ils demandaient au Ciel de terminer leur vie ;
Mais leurs cris étaient superflus,
Ils ne pouvaient mourir. Notre paralytique,
Couché sur un grabat dans la place publique,
Souffrait sans être plaint : il en souffrait bien
plus.
L'aveugle, à qui tout pouvait nuire,
Était sans guide, sans soutien,
Sans avoir même un pauvre chien
Pour l'aimer et pour le conduire.
Un certain jour, il arriva
Que l'aveugle à tâtons, au détour d'une rue,
Près du malade se trouva ;
Il entendit ses cris, son âme en fut émue.
Il n'est tel que les malheureux
Pour se plaindre les uns les autres.
" J'ai mes maux, lui dit-il, et vous avez les
vôtres :

Unissons-les, mon frère, ils seront moins
affreux.

- Hélas ! dit le perclus, vous ignorez, mon
frère,
Que je ne puis faire un seul pas ;
Vous-même vous n'y voyez pas :

A quoi nous servirait d'unir notre misère ?

- A quoi ? répond l'aveugle ; écoutez. A nous
deux

Nous possédons le bien à chacun nécessaire :
J'ai des jambes, et vous des yeux.

Moi, je vais vous porter ; vous, vous serez mon
guide :

Vos yeux dirigeront mes pas mal assurés ;
Mes jambes, à leur tour, iront où vous voudrez.
Ainsi, sans que jamais notre amitié décide
Qui de nous deux remplit le plus utile emploi,
Je marcherai pour vous, vous y verrez pour
moi.

- Jean Turcan, *L'Aveugle et le Paralytique*, groupe relié en marbre, H. 2.34 ; L. 1.15 ; P. 1.18 m., 1880, Paris – Musée d'Orsay



Jean Turcan est né à Arles le 13 septembre 1846. En 1883, *L'Aveugle et le Paralytique* lui vaut la consécration et, dès lors, Turcan devient un sculpteur réputé. Il meurt accidentellement en 1895.

- Marinus Jacob Kjeldgaard dit Marinus, *L'Aveugle et le Paralytique*, photomontage, 23,7 x 17,7 cm, 1940, Bièvres, Musée français de la photographie



Marinus Jacob Kjeldgaard (1884-1964) travaille pour l'hebdomadaire *Marianne* fondé en 1932 par Gaston Gallimard.

Ce photomontage a été publié à la Une du n° 384 de *Marianne*, le 28 février 1940, soit quelques mois après la signature du Pacte germano-soviétique, pacte de non-agression qui définissait également une répartition des territoires séparant l'Allemagne et l'URSS et notamment un partage de la Pologne.